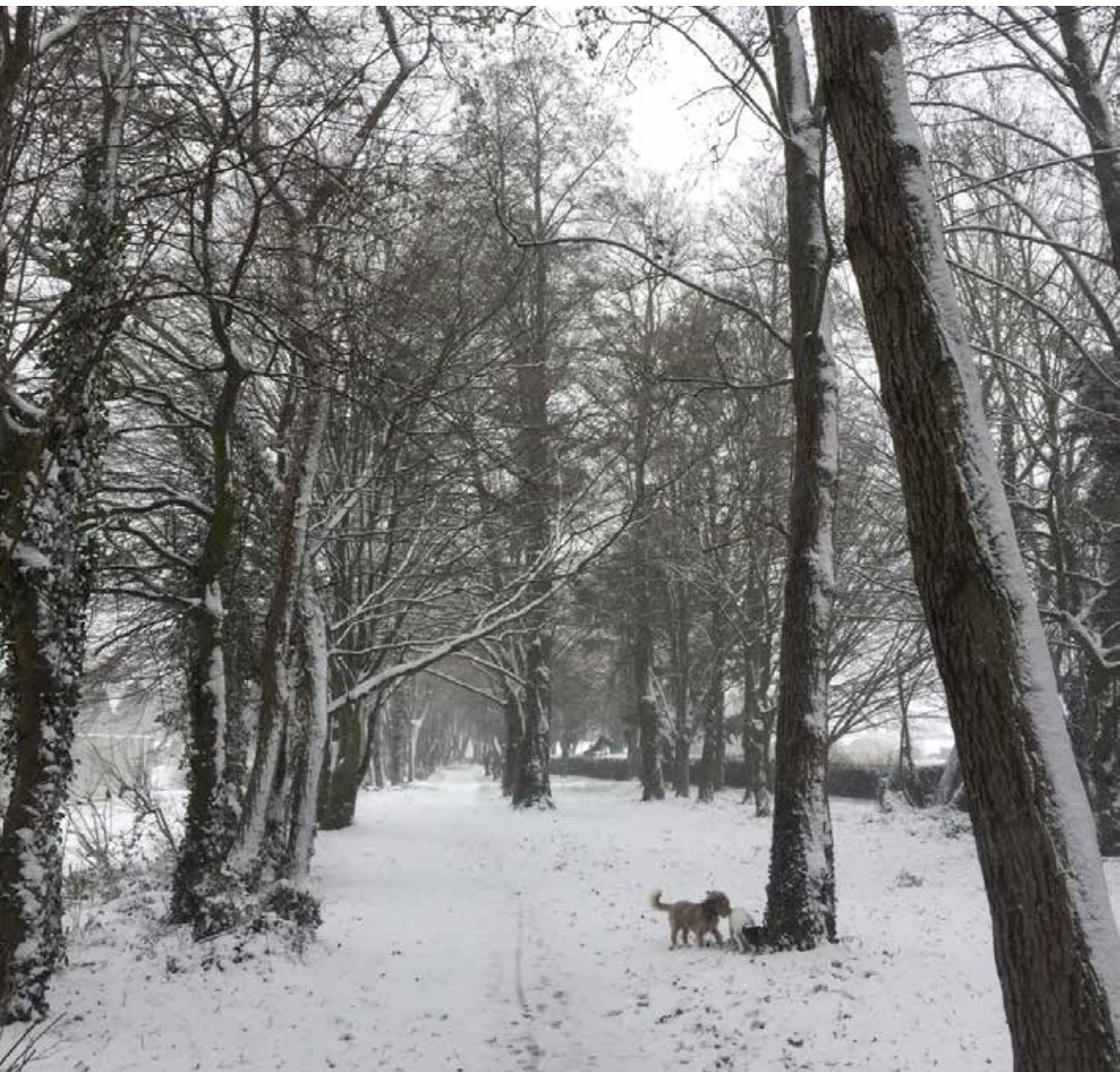


Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Janvier - Février 2021





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2696 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité	01 45 98 63 16
Urbanisme	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°172

- Directeur de la publication : Arnaud VEDIE
- Responsable de la communication : Sandrine BAUDOIN
- Conception - Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Mairie de Périgny - Freepik, Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2021
- Photo de couverture : Mairie de Périgny-sur-Yerres

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Arnaud VEDIE

MAIRES ADJOINTS

- **Nathalie FIACRE**, adjointe aux Solidarités et à la Famille
- **Gabriel LE LAY**, adjoint aux Finances et à l'Activité économique
- **Suzanne LE CLEACH**, adjointe à la Culture et Animations
- **Gérard BRUN**, adjoint à l'Espace Public
- **Corinne ANDRE**, adjointe à la Qualité et au Cadre de Vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Bruno SCHÄFER**, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, conseillère municipale déléguée au jumelage et aux animations culturelles
- **Gilles TROUVE**, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux
- **Fernand POITEVIN**, conseiller municipal délégué aux bâtiments et patrimoine communaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, conseillère municipale
- **Grégory FLORENTIN**, conseiller municipal
- **Philippe LEVESQUE**, conseiller municipal
- **Laurent CHARMOIS**, conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, conseillère municipale
- **Julie BERGES**, conseillère municipale
- **Servais AKAKPO**, conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, conseillère municipale
- **Angélique DEFFAND**, conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, conseiller municipal
- **Sonia DESGRANGES**, conseillère municipale
- **Lucile AUDOUY**, conseillère municipale

*Pour les rencontrer,
prendre contact avec
le service « accueil »
de la mairie.*

**Chères Pérignonnnes, Chers Pérignons,**

Au nom de l'équipe municipale et des agents communaux, je vous souhaite une excellente année 2021. J'espère que cette nouvelle année sera plus sereine et nous permettra de nous retrouver pour des moments de partage.

Même si la crise sanitaire perdure, l'équipe municipale est restée à votre service et vous pourrez lire dans les pages suivantes le bilan de l'année passée ainsi que les perspectives pour celle à venir. Entre autres décisions importantes, le budget sera voté fin mars.

Je tiens à souligner dans cet éditorial deux événements marquants de cette fin d'année 2020, ils sont essentiels concernant notre cadre et notre qualité de vie et auront des conséquences pérennes sur notre commune.

En effet, face au désengagement certain et continu de l'Etat en matière de sécurité publique dans nos territoires, j'ai rencontré -comme annoncé dans notre programme- les maires du Plateau Briard qui ont créé une police pluricommunale. Les négociations ne font que commencer mais soyez certains que vous pouvez compter sur notre détermination pour renforcer notre sécurité quotidienne. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les mois qui viennent.

De plus, comme vous avez pu le lire dans la presse, notre amende SRU a baissé, pour la première fois de l'histoire de notre commune. Elle a été divisée par deux suite aux efforts de construction de logements sociaux ces trois dernières années par l'équipe de mon prédécesseur. Je les remercie de cette œuvre commune qui a permis d'insérer dans notre village des logements respectant notre urbanisme à taille humaine, notre histoire et notre géographie, offrant à des Pérignons et des Briards la possibilité d'accéder à un logement digne.

Enfin, je tiens à vous remercier toutes et tous pour l'année passée. Tant pour les efforts que pour les élans de solidarité face à l'épidémie de la Covid. Chacun a contribué à sa façon. La mobilisation n'est pas terminée. Et, je formule le souhait que les liens tissés entre Pérignons demeurent, car c'est dans ces liens que se trouvent l'âme et l'esprit de notre village. Gardons-le à l'esprit.

Encore une très bonne année ! Prenez soin de vous.

Votre maire,
Arnaud VEDIE

Chères Pérignonnes, Chers Pérignons,

L'année 2020 aura été marquée malheureusement par l'épidémie mondiale et les activités de tous auront été sclérosées pendant de longs mois. Notre commune en a bien entendu été impactée. Toutefois, avec la nouvelle équipe municipale élue, nous n'avons pas souhaité rester spectateurs et nous sommes mobilisés pour répondre à vos préoccupations quotidiennes et mettre en œuvre notre programme.

VIE MUNICIPALE

Concernant les finances communales, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition locaux et nous les maintiendrons pour 2021. Nous ne souhaitons pas exercer une pression fiscale supplémentaire sur les ménages pérignons déjà mis à mal par la crise sanitaire et économique. Pour 2020, il nous a fallu trouver des aides de partenaires institutionnels via des subventions. Parmi ces derniers, l'État, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) et la Métropole du Grand Paris (MGP) nous ont soutenus. Nous continuerons ces partenariats avec de nouveaux, notamment pour l'extension de notre mairie pour vous rendre un service public plus accessible et performant.

Au cours du premier semestre, nous allons créer une page Facebook officielle de la commune et lancer une refonte du site Internet afin que vous soyez mieux informés. Si les conditions sanitaires le permettent, nous ferons en juin une réunion publique sur le budget et l'action municipale pour la première année de mandat.

Dès que possible, nous remettrons en place les point-rencontres Mieux Vivre Mon Village chaque mois dans un quartier qui avaient été initiés en 2020.

Relativement à l'activité économique, nous cherchons à développer l'offre de commerce local et nous sommes en discussion avec différents professionnels. De nouveaux commerces et activités pourraient venir s'installer dès cette année dans la zone d'activités route de Brie.

CADRE DE VIE ET ESPACE PUBLIC

Au début de notre mandat, j'ai rencontré le Préfet du Val-de-Marne et les services de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) sur l'épineux dossier du logement social, notamment l'arrêté de carence pesant sur notre commune. Comme mentionné dans l'éditorial, nos arguments ont porté leurs fruits. Le Préfet du Val-de-Marne a décidé pour la première fois de l'histoire de notre commune de baisser l'amende Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 50%. De plus, j'ai été auditionné fin décembre par la commission départementale SRU pour une révision de nos objectifs triennaux. Lors de cette commission, j'ai défendu notre commune en expliquant ses spécificités historiques et géographiques. Le verdict sera donné d'ici fin mars.

2020 a vu aussi plusieurs voiries rénovées, nous continuerons ce plan de rénovation en 2021 en accentuant sur la sécurisation des piétons et des déplacements doux. Nous nous mobilisons avec les services techniques pour votre sécurité et celle de nos enfants sur les voiries communales.

Au titre de la sécurité publique, je vous annonçais la reprise de discussions avec les communes de Mandres-les-Roses et Santeny pour intégrer leur police pluricommunale. Nous avons visité le centre de police pluricommunal de Santeny qui répondrait à nos besoins. Il nous reste à réfléchir pour un financement pérenne sans mettre en risque nos finances communales.

Enfin, 2021 sera l'année du vert à Périgny car nous lancerons notre tout nouveau plan de fleurissement composé essentiellement de rosiers et vivaces, et inaugurons nos jardins familiaux rue de Brie pour l'été.

LES ÂGES DE LA VIE

Après consultations des parents d'élèves et des équipes enseignantes, nous avons choisi de rénover la cour de notre école élémentaire. Cette dernière ne l'avait pas été depuis plusieurs décennies. Une touche de verdure sera installée d'ici quelques mois après la fin de la deuxième phase pour que nos enfants puissent profiter de leur cour de récréation dans un halo de verdure. A l'école maternelle, ce seront des plantes grimpantes non nocives qui seront installées le long des limites séparatives de l'école pour donner un peu de respiration à nos tout-petits.

Pour nos chers bambins, nous devrions voir s'implanter une nouvelle micro-crèche privée sur la commune pour la rentrée de Septembre 2021.

Enfin, je tiens à faire un aparté pour nos agents du service Enfance / Jeunesse mobilisés avec notre agent du CCAS pendant la crise sanitaire en réorganisant leurs missions pour porter les repas, médicaments, passer une tête, etc. Je tiens à les remercier chaleureusement encore une fois de leur dévouement et de leur conscience professionnelle d'exception.

ANIMATION DU VILLAGE

Comme annoncé dans notre programme, j'ai délégué à une adjointe, Suzy Le Cléac'h, la mission d'orchestrer nos animations, notre culture, nos loisirs et d'être un référent pour nos associations. Ainsi, pour la première fois, nous avons mis en place les Journées Européennes du Patrimoine, avancé sur le projet de rénovation du Colombier qui verra ses premiers travaux à la fin du Printemps et la fresque de Francky Boy a pu être restaurée.

Cette dernière sera inaugurée avec l'artiste lorsque nous pourrons le faire. Si les conditions sanitaires le permettent, de nombreuses animations festives et culturelles verront le jour à Périgny. A suivre.

Pour nos jeunes et sportifs, nous sommes actuellement à l'étude pour un City Parc dans le village et lancerons dès cette année la chasse aux subventions pour notre dossier de terrain de football synthétique en espérant le voir sortir de terre en 2022.

J'espère que notre bilan de cette première année ainsi que les perspectives pour l'année à venir confortent les idées que vous avez pour notre village. Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse une nouvelle fois tous nos vœux pour cette nouvelle année en espérant nous retrouver pour écrire ensemble ce nouveau chapitre de Périgny.

Votre Maire
Arnaud Védie





24 Janvier - Inauguration collège



1^{er} Février - Périgny vous accueille



13 Juin - Atelier vélo



8 Mai - Commémoration 8 mai 1945.



1^{er} Février - Inauguration tableau eglise



29 Février - Boom du CMJ



6 Septembre - Saint leu



6 Septembre - Saint leu



6 Septembre - Saint leu



6 Septembre - Saint leu



19-20 Septembre - Journées du patrimoine



19-20 Septembre
Journées du patrimoine



25 Septembre - Soirée Cinéma.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Les conditions étaient bien particulières pour les commémorations de 2020 et ce 11 novembre, n'a pas fait exception. C'est en situation de confinement qu'une courte cérémonie a été organisée en comité très réduit afin d'honorer la mémoire de nos soldats tombés au front. Notre député Laurent SAINT-MARTIN, notre conseiller départemental Pierre-Jean GRAVELLE, notre maire Arnaud VEDIE, l'adjointe à la culture Suzy LE CLEAC'H, le président de la FNACA Rodolphe MARTINEZ, et un porte-drapeau, monsieur Marc BUTKOVIC étaient présents pour cette cérémonie à huis clos.



COLLECTES POUR LES RESTOS DU CŒUR

La fin d'année a été synonyme de solidarité et de partage sur notre commune. Sous l'impulsion du Service Enfance Jeunesse et du CCAS, deux collectes ont été organisées au profit des Restos du cœur.

Tout d'abord en novembre, le Service Enfance Jeunesse et les écoles ont pu, malgré le contexte actuel, mener à bien leur action de solidarité annuelle avec les Restos du Cœur. Nous sommes très heureux que les familles aient été au rendez-vous !

Cette collecte de denrées non périssables s'est déroulée du lundi 9 novembre au vendredi 13 novembre pour l'école maternelle et du lundi 16 au vendredi 20 novembre pour l'école élémentaire.



A l'approche des fêtes de fin d'année, le Service Enfance et le CCAS avaient également à cœur de mener une action permettant d'embellir le Noël des enfants défavorisés. C'est donc avec l'aide des écoles, qu'ils ont organisé une collecte de jouets, dont les Restos du Cœur étaient en charge de la redistribution.

Ainsi nos jeunes pérignons et leurs parents ont profité de l'occasion pour faire du tri dans les jouets et ont fait la démarche de déposer leurs dons dans les écoles de la commune les 10 et 11 décembre.



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de ces deux actions une réussite !

DERNIER MESSAGE D'AUDREY PRESIDENTE DE 4MYKIDS

Les différents événements que nous avons organisés en 2019-2020 auraient dû nous permettre de célébrer la fin d'année scolaire avec une belle fête, mais le virus en a malheureusement décidé autrement.

Cependant 4MyKids honore tout de même ses promesses, en offrant aux écoles, un jeu de société qu'elles ont choisi, grâce à l'animation OIKA OIKA, ainsi qu'un chèque pour l'école maternelle d'une valeur de 307€ et pour l'école élémentaire de 614€ (proratisé aux nombres d'élèves).

Je vous annonce par ces lignes, que je démissionne de mon poste de présidente ainsi que Cécile, trésorière et Fanny, chargée de communication. L'association prendra donc un nouveau tournant avec beaucoup de changement, j'espère que de belles choses pourront de nouveau se faire malgré le contexte.

Je vous souhaite à tous une bonne continuation, prenez soin de vous et de vos proches.

Affectueusement,
Audrey



DÉPISTAGE GRATUIT COVID-19



En partenariat avec la commune de Périgny, la région Ile-de-France se mobilise en mettant à la disposition des franciliens des outils de dépistage. Le bus de la Santé, a fait un arrêt à Périgny-sur-Yerres le jeudi 19 novembre dernier.

Une deuxième équipe est venue salle Antoinette Belly le samedi 16 janvier.

Ces deux initiatives proposaient sur une journée une solution de dépistage du Covid-19 itinérante, gratuite, sans rendez-vous et avec résultats rapides.

En tout, ce fut environ 140 personnes qui furent dépistées.

RESTEZ VIGILANTS, ET PROTEGEZ-VOUS !!



LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Lors de la semaine du développement durable, les élèves de l'école Suzanne HEINRICH de Périgny ont eu la joie et le bonheur d'accueillir la vache Grenette dans leur école. Ils se sont régalés ainsi que leurs parents et leurs enseignantes.

Grâce à Grenette, ils ont appris que notre planète ploie sous le plastique. Que celui-ci est dangereux pour notre environnement, qu'il ne faut pas le jeter par terre. Nous avons pu travailler sur le tri des déchets.

Les enfants ont compacté leurs bouteilles avant de les mettre dans l'entonnoir de Grenette. Ils ont alors pu tirer la bobinette pour que la vache fasse « meuh » en digérant le plastique.

Recycler c'est bien, ne pas acheter de plastique c'est vachement meuh !...

Merci à l'association « graines d'envies » de Varennes-Jarcy de nous avoir prêté Grenette.

Merci à Catherine Moulignier et Laurent Descotils, la peintre et le sculpteur. Ils nous ont également permis de travailler sur notre projet art avec une œuvre d'art visuel grandeur nature.



LES TRÉSORS OUBLIÉS DE PÉRIGNY

Un tableau collectif réalisé entre décembre 2009 et janvier 2010 à Périgny-sur-Yverres par Lionel Bergart et des jeunes Pérignons a été donné à la commune.

«La Mer», comme il a été baptisé, avait été entreposée chez la grand-mère d'un des enfants où il dormait depuis 10 ans. Le peintre, Lionel Bergart, mort cette année, souhaitait que ce tableau soit exposé dans un endroit où il y aurait des enfants. C'est également la volonté des donateurs Andréas, Tatiana, Sana et Stéphane qui se trouvent aussi être les coréalisateur de cette œuvre d'inspiration Pop art.

Au terme des travaux qui seront entrepris cette année à la Maison de la Nature, le tableau sera accroché au sein des nouveaux locaux des accueils de loisirs de Périgny-sur-Yverres.



PETIT PAPA NOËL ...

Mardi 15 décembre le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école maternelle ! Petits et grands étaient émerveillés de pouvoir le rencontrer, parler avec lui et même chanter.

Il a profité de cette visite un peu en avance pour remettre un présent et un chocolat aux enfants qui n'en revenaient pas. Toutes les expressions sur leurs visages et leurs petits mots doux ont beaucoup ému le Père Noël qui ne manquera pas de (re) passer dans la nuit du 24 au 25 décembre !



REPAS DE NOËL

Comme tous les ans un repas de Noël est proposé aux enfants, le jeudi avant les vacances scolaires.

Cette année au menu : Cheese burger, frites et bûche au chocolat !!

Ce menu a fait de très nombreux heureux.

Bonnes fêtes à tous !

Séverine FOURNIER
Coordinatrice Jeunesse



MASQUE POUR ENFANTS



En novembre dernier une distribution de masques enfant a été faite par la commune à destination de l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Georges Huré, grâce à une dotation de la Région Ile-de-France, et au généreux don de notre pharmacienne Martine Jaulin. Merci à elle !

OUVERTURE PROCHAINE DES JARDINS FAMILIAUX DE PÉRIGNY-SUR-YERRES !

Dans la rue de Brie, une quarantaine de parcelles de jardins familiaux, de 30 à 70 m², vont être aménagées par la commune avec le concours de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. L'ouverture est prévue en juin 2021.

Les jardins familiaux de Périgny-sur-Yerres sauront s'intégrer dans un environnement de transition entre l'espace résidentiel et agricole.

Les parcelles seront d'abord destinées à l'usage des jardiniers. La venue du public sera autorisée aux heures de fréquentation des jardiniers. L'espace sera optimisé pour laisser un maximum de surface aux cultures. Le site sera également un lieu de détente et de promenade, avec des équipements légers, respectueux de l'environnement. Il s'organisera ainsi autour de boucles en balade en spirales, comme un escargot, autour d'une placette centrale.

Chaque futur jardinier aura la possibilité de pouvoir cultiver son petit coin de terre où fruits, légumes et fleurs prendront racine. L'accent sera mis sur le jardinage au naturel et à la biodiversité.

Afin de répondre aux critères d'attribution d'un jardin, il faut tout d'abord résider sur notre village et ne pas posséder de jardin (ou ne pas être autorisé par un syndic de copropriété à faire un potager sur son propre terrain).

Les espaces collectifs comprendront des toilettes sèches, une zone de compostage ainsi qu'un abri de 20m² environ. Cet endroit permettra à l'ensemble des jardiniers de se retrouver à l'occasion de nombreux temps forts : fêtes des jardins, assemblées ou tout autre moment de convivialité.



Pour accueillir les jardiniers, voire leurs invités, un parking de 10 places sera mis à disposition à l'intérieur du site avec une place destinée aux personnes à mobilité réduite. Une borne pour 6 vélos est également prévue.

Ces jardins familiaux seront gérés par une association adhérente à la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs.

Manger sainement et de saison, favoriser le lien social, conserver les espèces, cultiver la sérénité ...

Tels sont les maîtres mots de ces jardins familiaux !



ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Parce qu'ils sont les citoyens de demain, Périgny-sur-Yerres a choisi de laisser la parole aux moins grands. Les initier à la vie communale, et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie.

Les élus en charge des conseillers municipaux jeunes, Mme Nathalie Fiacre, Maire-Adjointe en charge de la Famille et des Solidarités et Mme Angélique Deffand, conseillère municipale, les guideront tout au long de leur mandat.

Le renouvellement des membres du Conseil Municipal Jeune aura lieu début mars 2021, lors d'un scrutin organisé par la commune. Après une campagne de présentation de leurs projets respectifs, plusieurs élèves seront élus par leurs pairs. Les dossiers de présentation de projet et de candidature ont été distribués la deuxième semaine de janvier à l'école Georges Huré. Les enfants ont jusqu'au 2 février inclus, pour déposer leur dossier de candidature en Mairie.

Durant les deux années de mandat, les jeunes conseillers seront accompagnés dans l'élaboration et la réalisation de projets afin d'améliorer le vivre ensemble.

Ils participeront aux fêtes municipales, aux commémorations, et s'investiront dans des projets qui sont les leurs, ou pourront soutenir une ou plusieurs associations de leur choix.



EVOLUTION DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES

Suite à la mise en place de Territoires en lieu et place des Communautés de Communes, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) applicables dans les communes ont été, comme le prévoit la loi, maintenus sur un régime transitoire pur une durée de cinq ans. Ce délai étant écoulé, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a délibéré afin d'instituer un taux uniformisé de la TEOM pour une application au 1^{er} janvier 2021.

Les communes du Plateau Briard étant affiliées au SIVOM, un zonage particulier a été pris en compte pour la perception de cette taxe. De plus, des taux différents ont été votés, afin de refléter l'importance et le coût du service rendu.

Enfin, un lissage des évolutions de taux sera appliqué sur une période de cinq ans afin d'absorber les disparités. Ainsi, Pour Périgny-sur-Yerres ce taux qui est de 8.38% pour 2020. Il baissera progressivement jusqu'à atteindre 8.03% en 2025.



Périgny-sur-Yerres d'Autrefois

LES BOUMS DANS LES CAVES ET LES GARAGES

Pour notre génération des années 1950-1960, que faire de son temps libre à Périgny, sinon partager d'interminables soirées d'été sur les marches de la Mairie, au grand dam du voisinage ou avec nos mobylettes Motobécane bleue ou orange, voir Peugeot 104 ou Testi.

Autre géniale occupation, danser sur 45 ou 33 tours, selon la mode musicale des pattes d'éph, avec lumières tamisées de préférence, rythmées sur 3 couleurs, vert, jaune et rouge. Cela passait du garage des sœurs Pouyadon, au grenier de Patrick Rebeix, voire à l'annexe de Jean-Luc Motteau.

Mais le nec plus ultra a été la cave des jumeaux François et Sylvain, rue Paul Doumer, dans la ferme familiale de Marc et Roland Gautier où il fallait descendre une trentaine de marches humides. Une longue voute d'une trentaine de mètres dans cette cave en terre battue, nettoyée de ses pièces de bois pour y installer la rythmique, un plancher et de douillets coussins autour d'un bar de fortune... tout cela en mode récupération.



Quel succès fou nous avons rencontré et, au moins, on savait où nous trouver.

Jacques Simon

MISSION STEPHANE BERN : LE COLOMBIER DE PÉRIGNY



Parmi les 101 nouveaux projets choisis par Stéphane Bern pour la dernière édition du Loto du Patrimoine figurait le colombier de Périgny-sur-Yerres !

La Fondation du Patrimoine a lancé une campagne de souscription pour le colombier, un projet de réhabilitation porté par notre commune qui souhaite réintégrer le colombier au cœur de la vie pérignonne, avec la contribution des associations locales.

Après réhabilitation, la commune a pour projet d'ouvrir le colombier au public pour des expositions, des lectures de contes ou tout autre événement local tels les marchés printaniers et de Noël. Un jardin des senteurs sera aménagé aux abords, ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants en bas âge. Il pourra également servir d'abri aux espèces protégées en cours de réimplantation dans le village.

Pour soutenir ce projet ambitieux, la Mission Stéphane Bern a attribué à la commune 12 000€ qui viendront s'ajouter aux aides de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain pour un montant de 112 404€ et de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour un montant de 136 968€ pour un total de 329 000 euros estimés. Le reste à charge de la commune, serait donc de 67 628€.

À QUAND LA FIN DES DÉPÔTS SAUVAGES

Il n'est pas rare de constater des amoncellements de déchets près des aires des containers enterrés.

S'il est vrai que certaines personnes indécates profitent de ces espaces pour y déposer clandestinement leurs déchets, il n'en demeure pas moins, que ces containers doivent être utilisés correctement et que lorsqu'ils sont pleins, il ne faut pas déposer ses sacs à ordures à même le trottoir. De même, que le principe du tri sélectif doit être appliqué sur tout le territoire du SIVOM. Il faut donc également plier et découper les emballages cartons et les mettre dans le container jaune et non pas à côté de ce dernier.

Il en va du respect de l'ensemble des habitants et de l'hygiène publique. Pour information, ces amoncellements de déchets ménagers ont attirés des rats à plusieurs reprises.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchet sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 68 euros.

Dans le cas d'un dépôt illégal fait à l'aide d'un véhicule, l'amende peut aller jusqu'à 1500 euros ainsi que la confiscation du moyen de transport.

Le SIVOM propose des solutions gratuites pour se débarrasser de ses encombrants. La déchèterie de Varennes-Jarcy, située à peine à deux kilomètres de Périgny, permet de se débarrasser rapidement de son vieux mobilier, appareils sanitaires, équipements électriques et électroniques, déchets de travaux, emballages industriels, déchets de jardin, déchets volumineux...

Merci à chacune et à chacun de son implication pour la sauvegarde de notre cadre de vie.

LES DÉJECTIONS CANINES UN FLÉAU AU QUOTIDIEN



Vous avez un chien ? Ramasser ses crottes est un geste simple afin que votre chien ne gêne pas les autres citoyens et soit accepté.

Si les chiens sont les bienvenus dans l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. En effet, malgré les efforts de certains propriétaires et la mobilisation des agents des services techniques, les trottoirs et les espaces verts de la commune restent bien trop souvent souillés. Or, être propriétaire de chien implique des responsabilités envers votre animal, mais aussi envers les autres. Aussi, pour garder les rues de la commune propres,

équipez-vous avant de sortir votre animal d'un sac à déjections.

Pour vous aider, la commune a mis en place des distributeurs de sacs à déjections canines près des espaces les plus fréquentés et en ajoutera dans l'année.

Les contrevenants à ces règles élémentaires d'hygiène, de civisme et de bon sens s'exposent à une amende d'un montant de 68 euros. Alors un petit effort de chacun et « l'affaire est dans le sac »

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'hiver arrive ... en cas d'intempéries vous devez déneiger vos trottoirs.

Avec le retour des premiers froids, averse et neiges sont à prévoir... et à redouter.

En pareil cas, il revient aux riverains de déneiger les trottoirs qui bordent leur propriété (ou leur location). Même chose pour les commerçants devant leur boutique. En cas d'accident dû à un mauvais déneigement, vous êtes responsable.

Alors prenez vos précautions : procurez-vous dès maintenant une bonne pelle à neige ou un racleur métallique et quelques sacs de sel. On n'est jamais trop prévoyant



VALOFIBRE : QUESTIONS A PIERRE-JEAN GRAVELLE, CONSEILLER DEPARTEMENTAL DU PLATEAU BRIARD

1. QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ? ET POURQUOI LA FIBRE ?

Une fibre est un conducteur de lumière en verre ou en plastique, son intérêt réside dans son débit nettement supérieur à des câbles en cuivre. Sur une même fibre il est possible de transférer plusieurs messages au même instant. Aujourd'hui cette technologie filaire est la seule utilisée dans le monde.

2. EXISTE-T-IL D'AUTRES SOLUTIONS QUE LA FIBRE OPTIQUE POUR AVOIR DU HAUT DÉBIT ?

Oui bien-sûr, vous pouvez utiliser la 4G, si vous êtes proche d'une antenne, la 5G le permettra aussi, par contre actuellement les forfaits que nous utilisons risquent de revenir plus chers qu'une solution fibre qui n'est pas limitée en quantité d'informations reçue ou transmise.

3. QUI S'OCCUPE DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Sur la commune de Périgny-sur-Yerres, c'est la société Valofibre émanation de SFR Collectivités qui a été retenue suite à un appel d'offre lancé par le conseil départemental du Val-de-Marne pour déployer la fibre dans nos rues, ce déploiement a démarré en 2015.

4. ON EST OBLIGÉ DE S'ABONNER À SFR SUR LE PLATEAU BRIARD ?

Aujourd'hui et suite à des négociations, vous pouvez vous abonner à SFR, Orange et Bouygues, ces trois opérateurs utilisent le maillage créé par Valofibre.

5. ON PARLE SOUVENT DU SATELLITE ET DE LA 5G :

Y A-T-IL UN RAPPORT ?

Non, ce sont deux choses différentes, le satellite est utilisé dans les zones où vous ne pouvez pas avoir la fibre et où aucune solution type 4G ou 5G n'est possible, en tout cas sur le Plateau-Briard, le satellite n'a aucune utilité. La 5G utilise la technologie de la 4G mais en plus rapide.

6. COMMENT SAVOIR SI ON EST ÉLIGIBLE À FIBRE ?

C'est très simple, vous allez sur Internet et vous indiquez dans le moteur de recherche, test d'éligibilité, vous cliquez et vous suivez les consignes.

7. EN CAS DE PROBLÈME QUI CONTACTER ?

Si vous n'êtes pas éligible ou si vous rencontrez des difficultés pour vous faire installer la fibre, vous pouvez vous faire aider en envoyant un courriel à mairie@perigny-sur-yerres.org.

Si vous êtes en panne pour diverses raisons et si votre opérateur tarde à remettre en fonctionnement votre liaison internet envoyez aussi un courriel à la mairie de votre commune, une personne se chargera de faire suivre au service de Valofibre qui vous apportera une réponse.

Dans tous les cas vous devez donner les informations suivantes : votre adresse précise, le nom qui est ou qui sera indiqué sur votre contrat et votre numéro de téléphone fixe.

L'INSEE ADAPTE LE RECENSEMENT DE LA POPULATION À LA SITUATION SANITAIRE COVID-19

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Insee s'adapte pour continuer à remplir ses missions. L'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement.

En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Consultés, l'Association des maires de

France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ont soutenu ce report.

Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.



SÉANCE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

FINANCES

1. Décision modificative n°2 - **Adopté à l'unanimité**
2. Produit des Domaines - Année 2021 - **Adopté à l'unanimité**
3. Autorisation des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2021 - **Adopté à l'unanimité**
4. Actualisation des tarifs des concessions du cimetière, du columbarium et du caveau provisoire - Année 2021 - **Adopté à l'unanimité**

INSTITUTIONS

5. Désignation des représentants de la commune auprès de l'association pour l'aménagement de la RN 19 - **Adopté à l'unanimité**
6. Renouvellement de l'adhésion au Fonds de Solidarité Habitat (FSH) - **Adopté à l'unanimité**
7. Autorisation de signature de la Charte des espaces naturels du Val-de-Marne - **Adopté à l'unanimité**
8. Autorisation de signature de l'avenant no 1 à la convention constitutive de groupements de commandes entre le Territoire et ses communes membres - **Adopté à l'unanimité**

URBANISME

9. Incorporation dans le domaine communale de parcelles dites biens sans maîtres - **Adopté à l'unanimité**
10. Cession à titre gratuit à la Commune des parcelles Section AB 696 et 697 situées Rue Du Moulin Neuf - **Adopté à l'unanimité**

AFFAIRES GENERALES

11. Autorisation de déléguer au Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne la consultation en vue de souscrire pour le compte de la collectivité le contrat d'assurances pour les risques statutaires - **Adopté à l'unanimité**
12. Adhésion de la Commune au Comité National des Œuvres Sociales (CNAS) - **Adopté à l'unanimité**

Les comptes rendus sont disponibles sur notre site internet www.perigny-sur-yerres.fr

HOMMAGE À JACQUELINE LE GALL

Notre doyenne nous a quittés dimanche 17 janvier. Avec sa bonne humeur et son sourire communicatif, elle avait toujours un mot gentil pour son entourage.

Née le 30 janvier 1925 à Saint Georges sur Eure, elle était sur le point de souffler ses 96 bougies.

Depuis son mariage avec René, elle a toujours vécu à Périgny, dans cette maison où il était né. On la voyait partir tous les matins sur sa mobylette pour se rendre à son travail aux établissements Doucet à Santeny, puis à la clinique de Villecresnes. Elle avait une première fois survécu à une attaque de la Covid en avril, elle a malheureusement succombé à une récidive. Cela doit nous rappeler à quel point il est important de se protéger.

Peut-être est-ce un dernier message de cette Dame qui savait prendre soin des autres.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- 2/7/20 Eva IMBERTON KANE à Paris 12^{ème}
- 5/11/20 Arthur CHAMERET à Villeneuve-Saint-Georges

DÉCÈS

- 16/10/20 Alain LE DUC
- 16/10/20 Georges MARTIN
- 10/11/20 Cyrille BRILLANT

- École maternelle S. HEINRICH 01 45 98 83 50
- École élémentaire G. HURE 01 45 98 91 74
- Maison de la nature 01 45 98 83 18
- Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny 09 54 85 70 74
- Crèche Périgny/Mandres 01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil 36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges 01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94
- n° appel urgence gaz 0 800 47 33 33
- ERDF dépannage 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron 0977 408 408

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy 01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères 01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger 01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON 01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges 01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex 01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor 01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres 01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial) 0 826 30 90 00

- SECOURS D'URGENCE - SAMU** 15 ou 08 25 00 15 25

- POLICE SECOURS** 17

- CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES** 18 ou 01 45 99 08 74

- CENTRE ANTI-POISON PARIS** 01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie 01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

- ASUM 94** 01 45 17 95 5
- Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

- SAMI** 15

De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

- PMI** 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes 01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine JAULIN place de Boécourt 01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet 01 45 98 91 27
- Soins à domicile 01 45 98 76 49

DENTISTE

- Céline RAMOS 60 rue des Roses 01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie 07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie 06 10 49 48 48

PSYCHOLOGUES

- Fanny MAULINO 6, rue de Brie Tél : 07 67 38 27 87
- Aurore AUTRAN 6, rue de Brie RDV en ligne
- Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres 06 63 60 68 55

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes 06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement 06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile 06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER 06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- VOUTEAU & OLSCHWANG - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES 01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC - LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN 19 94440 SANTENY 01 56 86 24 70

- AMBULANCES GRIET - Service de jour** 01 45 69 37 37

Service de nuit 01 45 69 23 65

- GOUIN 01 64 88 71 10
- DAVRIL 01 60 47 90 90

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI 06 33 87 85 98
- M. LECLERC 06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute 0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié 01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

- Numéro national 08 842 846 37

*Arnaud Védie, votre Maire,
l'ensemble des membres du Conseil municipal
et des agents municipaux,
vous souhaitent une très belle année 2021.*

*Que la joie et l'allégresse reviennent
à nouveau afin que nous profitons ensemble
de moments conviviaux
sur le territoire de notre beau village.*

Prenez soin de vous.